

MODIFICATION DE L'AVIS PUBLIC DONNÉ LE 25 JANVIER 2022 CONCERNANT L'APPEL DE COMMENTAIRES ÉCRITS DES DEMANDES DE DÉMOLITION

AVIS est, par les présentes, donné par le soussigné, que les modifications suivantes sont apportées à l'avis public du 25 janvier 2022 adressé à toute personne intéressée à faire ses commentaires écrits sur les demandes de démolition qui seront entendues lors da la réunion du comité de démolition de la Ville de Terrebonne le 10 février 2022, à 19 h :

• Les demandes numéros 2021-00459 et 2021-00460 pour la démolition complète des immeubles situés au 602 et 624, rue Saint-Pierre à Terrebonne, sont reportées à une réunion ultérieure du comité de démolition.

Donné à Terrebonne, ce 7 février 2022.

LE GREFFIER,

Me Jean-François Milot, avocat